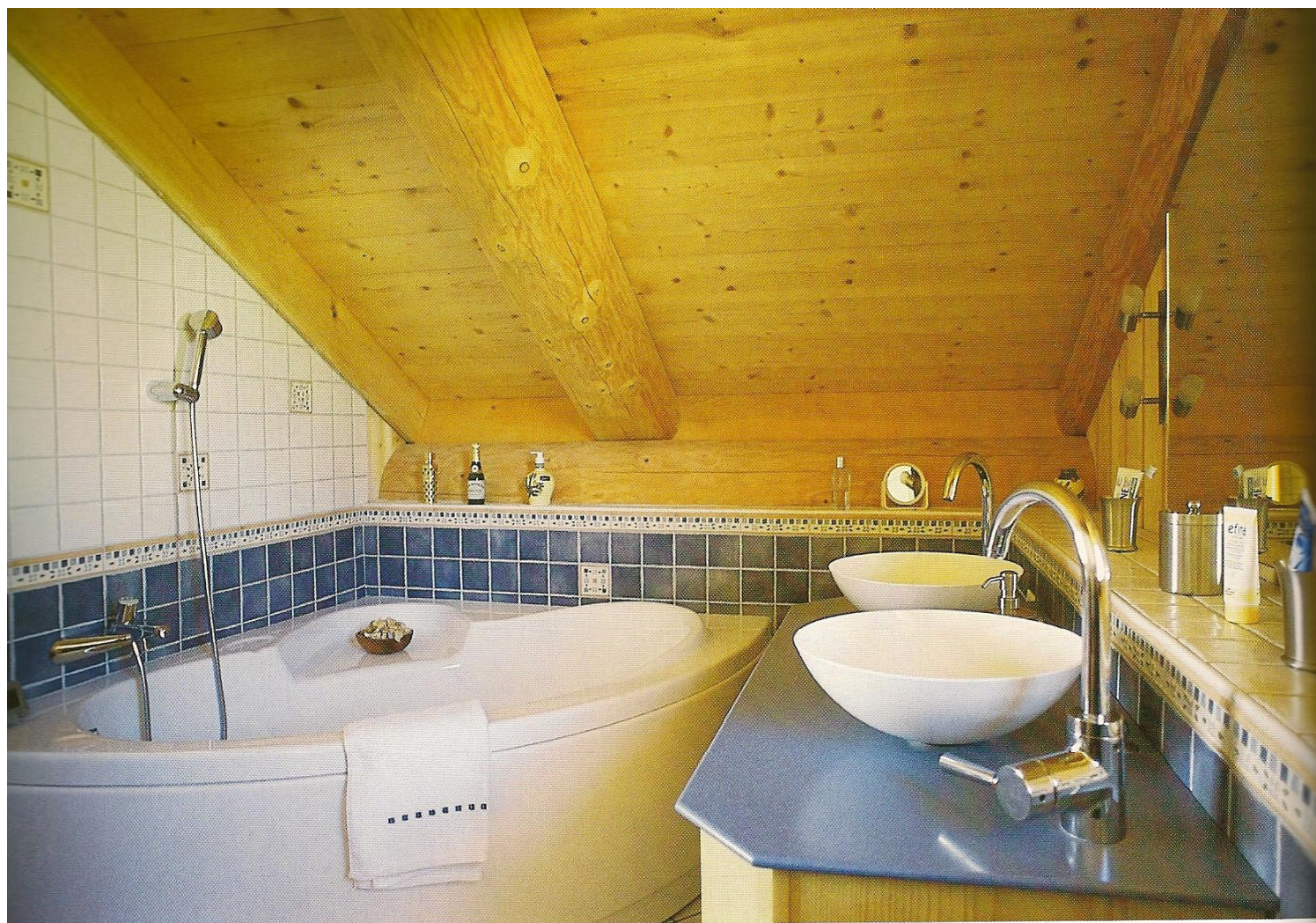
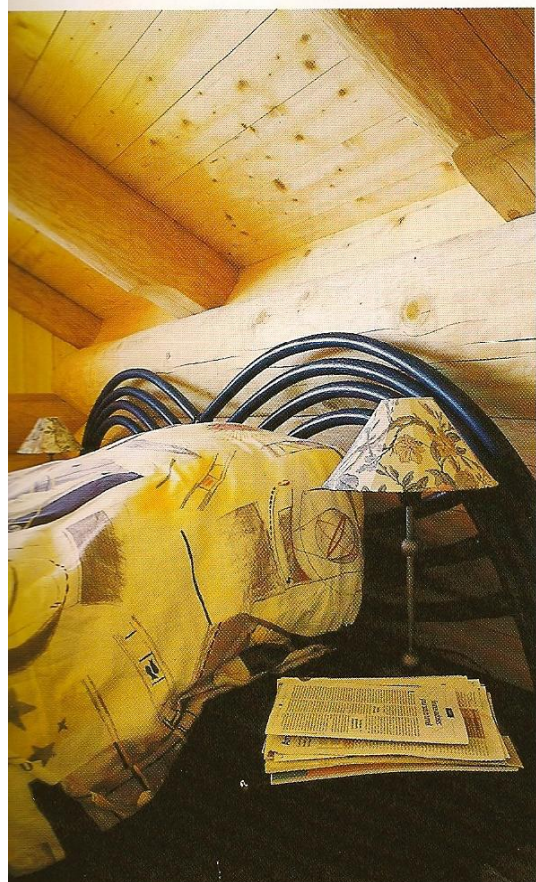




La salle de bains a été imaginée et dessinée par la propriétaire.



cela a précédé le temps des fondations, faites de béton et encadrant un sous-sol de 80 m². Au sol, l'isolation est signée Sagex – polystyrène expansé. Aux murs, elle est d'abord naturelle et confortée par une laine de verre entre chaque rondin. Sous une charpente traditionnelle, toujours en rondins, et des tuiles en terre cuite, la laine de roche achève le travail d'isolant. Et peaufine un confort général obtenu par un savant alliage d'apports techniques, de mise en valeur des vertus du bois et d'une collaboration harmonieuse entre le constructeur et les propriétaires. La relative rapidité du projet doit aussi à d'autres accélérateurs : un permis de construire obtenu sans encombre, ainsi que des contraintes de

sol minimes. La conduite du chantier, assurée par le propriétaire, et le « suivi de A à Z » par le constructeur ont également permis de parer efficacement aux inattendus. Dans cette liste des évolutions à surveiller du coin de l'œil, Gabriel Zulauff cite le tassement des bois, une œuvre de deux à trois ans, plus active la première année. 18 mois maintenant que les Maret vivent dans leur phare de bois, encore et toujours habités de projets. D'autres rondins viendront habiller un garage extérieur. Et des rideaux sont au programme pour canaliser un soleil parfois trop assidu. Tout va, pour le reste, comme dans le meilleur des mondes. « Je ne partirai d'ici que pour l'île Maurice », prévient Madame.

Une maison chaleureuse, aux airs de nid douillet, pour laquelle M. et Mme Maret ont choisi de faire largement appel aux artisans locaux.

Aucun traitement intérieur n'a pour l'heure été appliqué. Pour éviter notamment les taches, une couche de verni incolore est prévue.